

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
193^e année
27 avril 2017
n° 16 / 7729^e
pages 865 à 912



CHRONIQUE / Procédure pénale

La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle
et la mise en état des affaires pénales - *quo vadis?*

> Jocelyne Leblois-Happe

873

ÉDITORIAL

865 La justice doit se méfier du pauvre, il est impécunieux, *Franck Laffaille*

ACTUALITÉS

- 868 Durée excessive de la procédure : irrecevabilité d'une requête devant la CEDH
869 Mise en danger de la vie d'autrui : inhalation de poussières d'amiante sur un chantier
869 Détention et transport d'explosifs : caractérisation de l'élément intentionnel

POINT DE VUE

871 Incidence de l'instauration de la représentation obligatoire par avocat devant la chambre sociale de la cour d'appel sur le droit local alsacien-mosellan, *Éric Sander*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 877 **Chronique** : Le transfert de la réserve de propriété par la subrogation de l'article 1346-2, alinéa 1^{er}, du code civil, *Mathias Latina et Emmanuelle Le Corre-Broly*
881 **Panorama** : Concurrence-Distribution, *Didier Ferrier*
892 **Notes** : SAS : point de salut en dehors des statuts, *note sous Com. 25 janv. 2017, Julie Klein*
897 La conception génétique de la filiation de l'enfant né d'une gestation pour autrui ou la seule garantie de demeurer au sein de la famille d'intention, *note sous CEDH 24 janv. 2017, Laure de Saint-Pern*
902 Implication : la valse hésitation, *note sous Civ. 2^e, 2 mars 2017, Denis Mazeaud*
904 La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse à l'épreuve du « racisme anti-français », *note sous Crim. 28 févr. 2017, Damien Roets*
907 L'ingénierie sociétaire et contractuelle au service de l'exploitation de l'image individuelle des joueurs par les clubs, *note sous TASS Toulon, 18 nov. 2016, Fabrice Rizzo*

ENTRETIEN

912 Alain Lamassoure - Mérites et limites de l'Europe du droit

DA|LOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 540 € HT (551,34 € TTC)

Étranger: 606 € HT

Prix au numéro: 24 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Avril 2017

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Sirct 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



865

ÉDITORIAL

Franck Laffaille

La justice doit se méfier du pauvre,
il est impécunieux



ACTUALITÉS

868

DROIT DES AFFAIRES

Entreprise en difficulté

Durée excessive de la procédure:

irrecevabilité d'une requête devant la CEDH,
CEDH 13 avr. 2017

868

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Régime matrimonial (changement):

sort du remboursement d'un prêt,
Civ. 1^{er}, 22 mars 2017

869

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Mise en danger de la vie d'autrui:

inhalation de poussières d'amiante sur un chantier,
Crim. 19 avr. 2017

Détention et transport d'explosifs:

caractérisation de l'élément intentionnel,
Crim. 28 mars 2017

POINT DE VUE

- 871 Incidence de l'instauration de la représentation obligatoire par avocat devant la chambre sociale de la cour d'appel sur le droit local alsacien-mosellan par **Éric Sander**



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

- 873 La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle et la mise en état des affaires pénales - *quo vadis?* par **Jocelyne Leblois-Happe**
- 877 Le transfert de la réserve de propriété par la subrogation de l'article 1346-2, alinéa 1^{er}, du code civil par **Mathias Latina et Emmanuelle Le Corre-Broy**

PANORAMA

- 881 Concurrence-Distribution janvier 2016 - décembre 2016 par **Didier Ferrier**

NOTES

- 892 SAS: point de salut en dehors des statuts, note sous *Com.* 25 janv. 2017 par **Julie Klein**
- 897 La conception génétique de la filiation de l'enfant né d'une gestation pour autrui ou la seule garantie de demeurer au sein de la famille d'intention, note sous *CEDH* 24 janv. 2017 par **Laure de Saint-Pern**
- 902 Implication: la valse hésitation, note sous *Civ. 2^e*, 2 mars 2017 par **Denis Mazeaud**
- 904 La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse à l'épreuve du « racisme anti-français », note sous *Crim.* 28 févr. 2017 par **Damien Roets**
- 907 L'ingénierie sociétaire et contractuelle au service de l'exploitation de l'image individuelle des joueurs par les clubs, note sous *TASS Toulon*, 18 nov. 2016 par **Fabrice Rizzo**



ENTRETIEN

- 912 **Alain Lamassoure**
Mérites et limites de l'Europe du droit

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à **Alain Lienhard** (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr